

## La France démunie face au risque toxique.

la France se découvre malade de son environnement, l'arrêt prochain de la production et de l'utilisation de douze substances toxiques cancérigènes est une bonne nouvelle. Par contre, il est incompréhensible que d'autres substances présentant un risque d'allergie ou/et cancérigènes continuent à être impunément utilisées sans aucune remise en cause ! (1).

- **Les pesticides** utilisés dans l'agriculture.



- **Les nitrates** d'origine minérale (engrais chimiques) ou organique.



(épandages des lisiers d'élevages intensifs).



- **Certains additifs** utilisés dans l'alimentation comme **les colorants** E 102 (Tartrazine), E 110, E124, E 142, ... **les conservateurs** E 210, jusqu'à ... E218, (acide benzoïque & dérivés) présents dans les crevettes cuites et le caviar ! E 250, E 251, E 252, (nitrate et nitrite de sodium) présents dans les charcuteries ... et **les antioxydants** E 320 (BHA), E321 (BHT) dont l'utilisation est déconseillée.



- **Les PVC** dans les emballages alimentaires et les bouteilles d'eau minérales (monomère résiduel, VCM). Les jouets en PVC de vos enfants (phtalates, plomb, cadmium, ...).



- **Les colorants textiles** << azo-dye >> sont cancérigènes et interdits depuis le 30 juin 2002. Mais comment contrôler nos importations textiles provenant principalement de Chine et d'Inde ?

Source <http://www.apic-cancer.com/nature.html>